

# MAIRIE DE TERSSAC



81150 TERSSAC

## **Règlement de location des salles du village :** **salle multi activités, salle du Préau et Maison des Associations**

La mairie de Terressac dispose de trois sites à vocation culturelle, sportive ou événementielle, qu'elle met à la disposition des associations locales, des particuliers, des entreprises afin d'y organiser des événements. Toute demande de location ne sera acceptée qu'en fonction des disponibilités de la salle et après examen par la Mairie des buts que poursuit l'association ou l'organisme privé qui ne doivent pas être contraires aux valeurs républicaines.

- **Maison des associations** (réservée principalement aux associations du village)
- **Salle du Préau** (possibilité de cuisine pour repas)
- **Salle multi activités et sa salle de convivialité** (uniquement traiteur)

### **Catégorie 1**

- Associations terressacoises pour une manifestation (avec ou sans droit d'entrée) présentant un intérêt local,
- Personnes physiques ayant leur résidence à Terressac, pour une manifestation familiale ou d'intérêt local (avec ou sans droit d'entrée),
- Etat, collectivités, établissements publics, autres organismes publics ou tout organisme pour des manifestations caritatives ou de bienfaisance (avec ou sans droit d'entrée).

### **Catégorie 2**

- Toute personne physique ou morale (association, organisme public, ou privé) extérieure à la commune de Terressac,
- Personnes physiques ayant leur résidence en dehors de la commune de Terressac.

<b>Tarifs salle Multi activité Caution de 300 euros</b>	Location 3h réunion	Location journée	Location week end
Salle convivialité Terressac Catégorie 1	50 euros	80 euros	
Salle convivialité Extérieur Catégorie 2	50 euros	100 euros	
Salle multi-activités Terressac Catégorie 1		300 euros	400 euros
Salle multi-activités Extérieur Catégorie 2		450 euros	600 euros

Afin de favoriser la vie associative du village chaque association dispose de trois utilisations gratuites par an de la salle multi activité et de sa salle de convivialité pour organiser les manifestations suivantes : lotos, vide-grenier, compétitions sportives, soirée associative, conférences et expositions.

Un planning annuel de l'année N est établi en décembre de l'année N-1 (réunion des présidents d'associations du village).

Un tarif de 18 euros de l'heure est proposé pour les locations à l'heure dans le cadre d'occupations hebdomadaires (établissements scolaires, etc.).

Les manifestations privées de type mariages, soirées privées ...ne sont pas autorisées dans la salle multi-activités.

Pour rappel : tarifs de location de la salle du Préau (adoptés en conseil lundi 17 novembre 2014).

<b>Tarifs salle Préau Caution de 300 euros</b>	Location 3h réunion	Location journée
Salle Préau Terressac Catégorie 1	50 euros	160 euros
Salle Préau Terressac Catégorie 2	50 euros	260 euros

Forfait de bancs tables et chaises sur la commune pour un forfait de 30 euros.

La salle du Préau est prêtée gratuitement aux associations de la commune, à l'école, au CLAE et à la crèche.

Un état des lieux est fait avant et après utilisation.

Les tarifs proposés intègrent la mise à disposition des murs y compris le chauffage l'électricité et la maintenance des installations. Ils ne comprennent pas les prestations techniques tels que le personnel technique d'accueil, de sécurité, les fournitures, le nettoyage des locaux après évènement et la mise à disposition de matériels et d'équipements.